

[Text]

Je voudrais savoir s'il y a eu des discussions formelles avec la province de Québec et quelles ont été les opinions des autorités compétentes du Québec sur ce sujet. Je demande cela, tout simplement parce qu'il s'agit d'un point extrêmement important. Cela relève bien sûr de la nature même du pays, car il ne faut pas oublier une chose, le Québec, qu'on le veuille ou non est différent des autres provinces et tout ce qui a trait à l'immigration ou à la citoyenneté pourrait s'avérer quelque chose d'éventuellement néfaste pour lui. Il est évident que dans l'hypothèse où des immigrants connaissant la langue anglaise, viendraient s'y établir en masse et y prendre la nationalité canadienne, il se pourrait que le Québec, si différent qu'il soit des autres provinces, vienne à disparaître.

C'est pourquoi je voudrais savoir qu'elle a été la nature des pourparlers, s'il y en a eu tout d'abord, quelle en a été la nature et quelles ont été les opinions du gouvernement du Québec au sujet de cette question de citoyenneté?

Mr. Faulkner: On the general question of whether there was formal consultation with the provinces in respect to citizenship, I think the answer is no, simply because it clearly is a matter of federal jurisdiction.

On the matter of the amendments to the Act that deal with the foreign ownership of land, there were consultations. The first consultation was at the First Minister's Meeting that I referred to in my opening remarks. There have been, I think, subsequent discussions. The provinces were all alerted to the fact that we were planning to move with this amendment. As to their response and reaction to it, I think I will have to leave it to them to provide you with that because these discussions obviously were confidential. If Quebec wants to formally react to this particular amendment, I think it is obviously their right to do so, but I think it is more proper coming from them than my interpretation of their reaction.

M. Matte: Oui, je comprends, mais je voudrais bien que le ministre admette qu'il s'agit quand même d'une question extrêmement importante. Qu'il y ait accord tacite d'une partie du Canada... soit. Mais si la province de Québec exprime des réticences à propos de ce projet de loi, je pense qu'il est essentiel que nous le sachions, car, je le disais tout à l'heure, il y va de l'essence même, de la nature même de notre pays et lorsqu'il est question de citoyenneté, il faut penser que l'existence de l'élément francophone se trouve en jeu dans une question comme celle-là. C'est pour cela que... même si je conçois le caractère confidentiel du sujet, je pense qu'il serait extrêmement important de connaître ce que pense le Québec et qu'elle est son opinion sur ce projet de loi.

Mr. Faulkner: I do not think we should confuse two issues. When you talk, Mr. Matte, about the nature of the country itself, I do not want to put words in your mouth, but it appears to me that what you are really addressing yourself to is this demographic distribution of people, i.e., you referred to an invasion of Anglophones into the Province of Quebec that would maybe disproportionately upset the traditional balance between Francophone and Anglophone. That sort of hypothetical possibility is not in any way connected with citizenship. I think if that is a concern, and it is obviously a concern of Quebec, as it is with other provinces, it is a problem between the Minister of Immigration in Quebec and the Minister of Immigration in

[Interpretation]

I would like to know if formal discussions were held with the Province of Quebec and what was the opinion of the proper authorities in Quebec on this subject. I mention this because it is very important. It has to do with the nature of the country itself, since whether we like it or not, we have to admit that Quebec is a province different from all others and that anything that has to do with immigration or citizenship can have a very severe impact on it. It is evident that if English speaking immigrants came in great numbers to settle in the Province of Quebec and took Canadian citizenship while there, Quebec could become, even though it is different from any other province, a thing of the past.

I would like to know then what form these discussions took, if there were any, and what was the opinion of the Government of Quebec concerning the question of citizenship.

M. Faulkner: En ce qui concerne les consultations officielles avec les provinces sur le sujet de la citoyenneté, la réponse est non puisqu'il s'agit là d'un champ de juridiction fédérale.

En ce qui concerne les amendements à la loi qui ont trait à la mainmise étrangère sur les terres, il y a eu consultations. La première ronde de consultations s'est tenue lors de la réunion des premiers ministres auxquels j'ai fait allusion tout à l'heure dans ma déclaration d'ouverture. Il y a eu des discussions par la suite. Les provinces ont toutes été avisées de l'intention du gouvernement de proposer ces amendements. Quant à leur réaction à ces propositions, je dois m'en remettre aux provinces pour qu'elles vous en fassent part directement parce que les discussions, vous le comprendrez facilement, avaient un caractère confidentiel. Si les représentants du Québec veulent vous faire part officiellement de leur réaction à cette série d'amendements, ils en ont le droit, mais c'est certainement leur prérogative et non la mienne, puisque je ne pourrai, de toute façon, que vous donner mon interprétation.

Mr. Matte: I understand, but I would like nevertheless the Minister to admit that it is a very important question. A part of Canada could be in tacit agreement with you, I do not deny that. But if the Province of Quebec seems hesitant, we must be made aware of it, since the very fibre of our country revolves around this question of citizenship and since, as I was saying a moment ago, the very existence of the French fact holds in balance. So, even though the discussions that were held were confidential, I think it would be extremely useful to know the position of the Province of Quebec and its opinion on the bill.

M. Faulkner: Il faut faire attention de ne pas confondre les deux questions. Lorsque vous parlez, monsieur Matte, de la nature même du pays, et je ne veux pas ici vous faire dire ce que vous n'avez pas dit, il me semble que vous songez plutôt à la répartition démographique, à la répartition de la population; par exemple, vous avez parlé d'une invasion d'anglophones dans la province de Québec qui pourrait rompre l'équilibre traditionnelle entre francophones et anglophones. Ce genre d'hypothèse n'a rien à voir avec la question de la citoyenneté. C'est une question qui intéresse certainement le Québec, au même titre que les autres provinces, mais plus directement encore le ministre de l'Immigration du Québec et le ministre de l'Immigration